

Sorel-Tracy, le 8 avril 2026

Objet : Rappel des consignes relatives à l'uniforme scolaire

Chers parents,

Avec l'arrivée du beau temps, nous souhaitons effectuer un rappel concernant les consignes relatives à l'uniforme scolaire, telles qu'adoptées par le conseil d'établissement et inscrites dans le code de vie de l'école.

- *L'uniforme doit être porté en tout temps;*
- *Les vêtements du haut et du bas doivent se superposer;*
- *Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles;*
- *Les jupes et les shorts doivent arriver plus bas que la main ouverte le long du corps;*
- *Les trous sur les jeans doivent être plus bas que la main ouverte le long du corps;*

Vêtements autorisés (pour l'ESBG et l'ESFL) :

- *Couleurs unies : vert forêt, gris, noir ou bleu marine*
- *Aucun logo ni écriture apparente*
- *Hoodie gris ou noir autorisé (avec ou sans capuchon), mais le port du capuchon est interdit en tout temps*
- ***Les vêtements achetés chez d'autres fournisseurs sont acceptés, mais le style de coupe et les tailles doivent être équivalents aux vêtements de la collection officielle.***

Précisions supplémentaires :

- *Le chandail rouge est réservé exclusivement aux cours d'EPS.*
- *Les vêtements à l'effigie des Polypus sont permis les vendredis seulement.*
- ***Pour les élèves qui ne respectent pas les règles du code vestimentaire, nous devons appliquer les conséquences prévues au code de vie de l'école.***

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et de votre soutien essentiel à l'application de ces règles auprès de votre enfant.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.



Patrick Lamothe, directeur

Écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre